



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/311
S/16629
15 juin 1984

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Points 54, 59, 60, 65 et 68 de
la liste préliminaire*
PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS
DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET
DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE
DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 23 mai 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'une déclaration faite par mon gouvernement à propos de la Déclaration commune des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Suède (A/39/277-S/16587, annexe) dans laquelle ces derniers s'adressent à toutes les puissances nucléaires.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 54, 59, 60, 65 et 68 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) J. A. THOMSON

* A/39/50.

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement du Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nous nous joignons aux signataires de l'appel et réaffirmons notre conviction qu'il ne doit jamais y avoir une nouvelle guerre mondiale. Notre objectif doit demeurer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir toute guerre. Depuis 1945, la guerre dite classique a fait périr près de 10 millions de personnes dans différentes régions du monde. Au cours de cette période, c'est-à-dire depuis que l'OTAN et le Pacte de Varsovie existent, la paix a régné en Europe. La dissuasion nucléaire a joué un rôle important à cet égard.

Nous sommes pleinement conscients qu'un holocauste nucléaire - s'il devait se produire - constituerait un désastre sans précédent pour l'humanité. Toutefois, il ne sert à rien de susciter un sentiment mal orienté de panique ou de crainte au sujet d'une telle probabilité. Comme l'a fait remarquer le Premier Ministre britannique lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, la menace fondamentale pour la paix ne tient pas à l'existence de tel ou tel type d'armes. Les causes de guerre tiennent à la disposition à recourir à la force pour imposer un changement à autrui. Comme les dirigeants de l'Alliance de l'Atlantique nord l'ont affirmé clairement, aucune de nos armes ne sera jamais utilisée autrement qu'en réponse à une attaque. Nous ne contestons pas le droit de légitime défense, qu'a tout Etat souverain. De même, nous ne croyons pas que quiconque risque de se méprendre sur la fermeté et l'unité de l'Occident dans la légitime défense collective, qui constitue le fondement d'un équilibre stable entre l'Est et l'Ouest.

C'est par des négociations sur des réductions équilibrées des niveaux d'armements nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique que l'on contribuerait le plus à préserver la stabilité aux niveaux de forces militaires les plus bas. Cette tâche est plus urgente et plus fructueuse que des gels ou des interdictions, que nous n'avons pas la certitude de pouvoir vérifier et qui, de ce fait, ne peuvent accroître la confiance mutuelle. Mais il faut pour cela que les deux parties s'asseyent à la table des négociations. Ce ne sont pas les Etats-Unis qui se sont retirés des négociations de Genève l'année dernière. Les Américains ont indiqué qu'ils restaient disposés à reprendre ces négociations à tout moment et sans conditions préalables.

Nous souhaiterions que toutes les nations qui recherchent sérieusement une approche responsable des questions de limitation des armements nucléaires et autres, notamment toutes celles qui ont lancé ou approuvé cet appel, suivent l'exemple du très grand nombre d'Etats qui sont parties au Traité sur la non-prolifération.
